

DAJI/2023/Décision/Tarifs/20

Décision portant approbation du tarif du colloque
« IEEE ICNSC 2023 » _ Laboratoire LIS

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire LIS (UMR 7020) a présenté, le 13 mars 2023, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour un colloque,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « 20th IEEE International Conference on Networking, Sensing and Control ICNSC 2023 » organisé par le Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS - UMR 7020).

Ce colloque aura lieu du 25 au 27 octobre 2023 à Marseille.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégories	Inscription jusqu'au 15 juillet 2023	Inscription après le 15 juillet 2023
IEEE Member	545,45€ HT	636,36€ HT
Regular Participants	590,91€ HT	681,82€ HT
IEEE Student Member	318,18€ HT	363,64€ HT
FULL-TIME Student	363,64€ HT	409,09€ HT
IEEE Life Member	318,18€ HT	409,09€ HT
Papier supplémentaire (maximum 1 papier)	90,91€ HT	
Dîner de GALA supplémentaire	90,91€ HT	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 15 mars 2023

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

